



PLCMEUR
PLAÑVOUR

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260514-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES, DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DE LA MAISON DES JEUNES - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMAUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAUT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 30
Pouvoirs	: 03
Absent	: 00

n°14

TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES, DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DE LA MAISON DES JEUNES - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Rapporteur : Jean-Guillaume GOURLAIN

La commune met en place plusieurs services d'accueil de mineurs et de restauration sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ces services font l'objet d'une facturation sur la base de tarifs votés à l'année scolaire et prenant en compte le quotient familial.

Il est proposé d'appliquer une base d'augmentation de 2% en arrondissant au centime supérieur pour l'année scolaire 2026-2027. Les tarifs forfaitaires qui ne sont pas basés sur le quotient familial restent inchangés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Cohésion sociale et vie locale » en date du 4 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la tarification des accueils périscolaires, de la restauration scolaire, des accueils de loisirs et de la maison des jeunes pour l'année scolaire 2026-2027 telle que présentée ci-dessous :

Accueil périscolaire (hors pause méridienne) :

QUOTIENT FAMILIAL	Année scolaire 2026-2027 Tarif à la ½ heure
B	0,35 €
C	0,37 €
D	0,40 €
E	0,58 €
F	0,67 €
G	0,70 €
H	0,73 €
I	0,82 €

Restauration scolaire (des écoles publiques) :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2026-2027
Tarif restauration municipale	
B	0,93 €
C	2,17 €
D	2,90 €
E	3,47 €
F	3,70 €
G	3,98 €
H	4,13 €
I (extérieur)	4.16 €

Tarif restauration municipale- Projet d'Accueil Individualisé (PAI)	
B	0,38 €
C	0,87 €
D	1,12 €
E	1,34 €
F	1,44 €
G	1,54 €
H	1,54 €
I (extérieur)	1,66 €

Le tarif PAI s'applique lorsque l'enfant est accueilli durant la pause méridienne et le temps de repas mais que le repas est fourni par la famille

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) maternel et élémentaire (3-12ans) / passeport (10-15ans) :

Tarifs ALSH maternel et élémentaire (3-12ans) :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif 2026-2027
La ½ journée sans repas	
BCD	5,42 €
E	6,08 €
F	6,72 €
G	7,21 €
H	7,31 €
I (extérieur)	7,91 €
La journée sans repas	
BCD	10,78 €
E	12,13 €
F	13,16 €
G	14,24 €
H	15,54 €
I (extérieur)	15,65 €
Tarif repas ALSH vacances et mercredi	Tarif 2026-2027
B	0,93 €
C	2,17 €
D	2,90 €
E	3,47 €
F	3,70 €
G	3,98 €
H	4,13 €
I (extérieur)	4,16 €

Tarifs ALSH « Passeport » (10-15 ans) :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif 2026-2027
½ journée sans repas	
BCD	3,97 €
E	4,34 €
F	4,76 €
G	5,15 €
H	5,20 €
I (extérieur)	5,64 €
Journée sans repas	
BCD	7,75 €
E	8,13 €
F	8,56 €
G	8,99 €
H	9,37 €
I (extérieur)	11,32 €

Prix du repas passeport	Tarif 2026-2027
B	1,03 €
C	2,44 €
D	3,24 €
E	3,91 €
F	4,17 €
G	4,45 €
H	4,63 €
I (extérieur)	4,66 €

Accueil 654 (11-13 ans) :

Accueil pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} qui se déroule à la Maison des Jeunes les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h.

	Tarif 2026-2027
Tarif unique	2 €

Accueil pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} qui se déroule à la Maison des Jeunes le mercredi de 13h30 à 19h00.

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif 2026-2027
½ journée sans repas	
BCD	3,97 €
E	4,34 €
F	4,76 €
G	5,15 €
H	5,20 €
I (extérieur)	5,64 €

Camps/bivouacs et séjours à l'étranger :

La journée	Tarif 2026-2027
BCD	26,37 €
E	29,95 €
F	34,17 €
G	39,19 €
H	40,00 €
I (extérieur)	47,91 €

Maison des jeunes :

Tarif d'accueil informel aux activités : 10 € (fréquentation de la Maison des jeunes).
Afin de fréquenter la maison des jeunes, l'inscription est obligatoire (10 € annuels).

Les tarifs figurant ci-dessous ont une visée pédagogique avec comme objectif de faire participer financièrement les jeunes aux activités dans lesquelles ils s'engagent.

Activité	Tarif 2026-2027
Territoire Ploemeur	2,00 €
Territoire Morbihan	5,00 €
Territoire Bretagne	10, 00 €

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance



Signature of Claude Orvoine, Secrétaire de séance, over a circular stamp of the Municipality of Ploemeur (Morbihan).

Ronan LOAS,
Maire



Signature of Ronan Loas, Maire, over a circular stamp of the Municipality of Ploemeur (Morbihan).